



« Fonds Européens Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : l'Europe investit dans les zones rurales »

Programme LEADER 2014-2020

Animation et fonctionnement du Groupe d'Action Locale Cœur Entre-deux-Mers – année 2016 (Fiche-Action n°6 – mesure 19.4)

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Cœur Entre-deux-Mers

Rapport final d'exécution Année 2016

Contacts

Président PETR CE2M : Monsieur Alain LEVEAU

Président du GAL CE2M : Monsieur Christian PERON

Animateur Leader : Monsieur Richard REY

20 bis Grand Rue

33 760 TARGON

05 56 23 95 17 - leader@coeurentre2mers.com

Sommaire

Préambule.....	3
1 Bilan qualitatif.....	4
1.1 Bilan qualitatif global : sur le programme et la vie du GAL.....	4
1.2 Bilan qualitatif global : par fiche-action.....	6
2 Capitalisation : les opérations exemplaires.....	20
3 Evolution de la stratégie LEADER.....	21
3.1 Evolution de la convention et des annexes	21
3.2 Evolution de la maquette financière	21
4 Bilan quantitatif.....	22
4.1 Bilan par comité de programmation	22
4.2 La mobilisation des membres du comité de programmation	24
4.3 Bilan annuel de programmation	24
4.4 Statistiques.....	24
5 Evolution	24
Conclusion	25
Annexes	26
1. Articles de presse.....	26
2. Comptes rendu des Comités de programmation.....	27

Préambule

L'année 2016 a été l'occasion de lancer, de manière officielle, le programme LEADER 2014-2020 sur le territoire du Cœur Entre-deux-Mers.

Ce lancement s'est traduit par plusieurs actions comme la signature officielle de la convention juridique LEADER, l'analyse des premiers projets en avis d'opportunité, la mise en place des premiers outils de communication, la réflexion à une démarche évaluative, l'accompagnement de premières dynamiques autour de la coopération, ...

En parallèle à ce travail d'animation du programme, l'accompagnement des porteurs de projets a également été un moment indispensable pour conseiller au mieux les acteurs locaux, trouver d'autres financements publics, mettre en réseau les acteurs et leurs projets, ...

A ce travail d'animation s'est imposé le retard du volet gestion - instruction du programme.

En effet, le retard dans les formations (Régimes Aide d'Etat, ...) et de livraison du logiciel administratif OSIRIS, le désengagement des services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de Gironde en tant que service instructeur et les délais pris par l'Autorité de Gestion (la Région Nouvelle-Aquitaine) pour trouver une solution pérenne sur ce volet « instruction » auront été autant de freins pour expliquer les nombreux retards et le fait qu'à la fin 2016 aucun dossier n'a été programmé.

2016 : une année de démarrage de l'animation ... mais avec encore de nombreux retards et d'interrogations pour la gestion et la programmation.

Ce rapport vous donnera de plus amples détails sur le travail effectué pour l'animation 2016 du programme LEADER 2014-2020 du Groupe d'Action Locale (GAL) Cœur Entre-deux-Mers.

1 Bilan qualitatif

1.1 Bilan qualitatif global : sur le programme et la vie du GAL

Année 2016

1 – Enjeux et objectifs de la stratégie (rappel)

Par le travail du PETR Cœur Entre-deux-Mers (anciennement Pays), les acteurs locaux se sont dotés d'une stratégie locale de développement du territoire : Ambition 2020.

C'est dans ce cadre-là, au regard donc des besoins du territoire et des orientations choisies pour LEADER, que la stratégie spécifique LEADER a été construite autour de la thématique prioritaire « **Territorialisation de l'économie : économie circulaire, de proximité, sociale et solidaire, ...** ».

Le titre du programme LEADER 2014-2020 du GAL Cœur Entre-deux-Mers – « **Activer nos ressources, Agir pour notre économie** » – illustre bien cette analyse.

En effet, c'est à partir de la mise en mouvement des ressources du Cœur Entre-deux-Mers que nous pourrons mettre en place des opérations permettant d'avoir des effets leviers sur l'économie du territoire.

Les enjeux de développement liés et choisis au regard de cette stratégie spécifique LEADER ont donc été déclinés au travers les 5 objectifs stratégiques suivants :

1. Développer une économie de proximité reposant sur les identités du Cœur Entre-deux-Mers
2. Mettre en tourisme le Cœur Entre-deux-Mers
3. Accompagner les synergies afin de développer l'économie collaborative
4. Favoriser une économie basée sur le « réemploi »
5. Coopérer pour mettre l'humain au cœur des activités économiques

2- Modalités financières

Dotation	1 800 000€	Montant programmé	0€
Opérations programmées	0	Montant engagé	0€
Opérations envisagées (ie : validé en avis de sélection dans l'année)	19 dont : -16 opérations -3 animations	Montant Payé	0€

3- Animation de la stratégie (réunions, rencontres, ...)

L'animation de la stratégie et du GAL est passée en 2016 par la participation à **41** rencontres et réunions comme suivant :

TYPES DE RENCONTRES	Nombre
Réunions collectives organisées par le GAL <i>Ex : comités de programmation, comités des financeurs, rencontres membres, ...</i>	8
Rencontres individuelles avec organismes et relais de la stratégie <i>Ex : CCI, CMA, CdC, Aquitaine Active, Presse locale, ...</i>	7
Sollicitations thématiques en lien avec la stratégie LEADER (pour rendre compte et faire connaître lors de réunions-ateliers de travail) <i>Ex : OTEM, Conseil Départemental, collectifs d'acteurs, Inaugurations, restitutions, ...</i>	12
Réunions de réseaux (UE/Nationaux/Régionaux) <i>Ex : Helpdesk évaluation, Leader France, ANPP, PQA et rencontres inter-GAL, ...</i>	14

4 – Opérations accompagnées

L'animation du GAL passe également par l'accompagnement des porteurs de projets contactant l'équipe technique LEADER. En 2016 l'accompagnement a concerné **44 porteurs** de projets comme suivant :

1^{er} contact de porteurs de projets : 44	Répartition contacts / statuts
Dont projets éligibles déposés : 18	Collectivités locales : 17
Dont projets éligibles et en réflexion / en attente : 18	Organisme Qualifié Droit Public : 2
Dont projets non-éligibles ou annulés : 8	Entreprises : 8
	Entreprises agricoles : 11
	Associations : 6

A ces rencontres il faut ajouter les temps de suivi et d'accompagnement à la réflexion autour des projets une fois le 1^{er} contact pris, entraînant un premier temps d'échanges.

5 – Mise en œuvre et facilité(s)

La mise en œuvre du programme LEADER sur le GAL Cœur Entre-deux-Mers a été facilité lors de sa 1^{ère} année de lancement par :

- Une certaine continuité par rapport au programme LEADER précédent, même si la stratégie est différente, qui a entraîné de nombreux contacts et réseaux sans forcément mettre en place des outils de communication ;
- Une très bonne participation des membres du Comité du GAL aux différents travaux ;
- Le travail en réseau avec les autres GALs Aquitains (via PQA et/ou l'Autorité de Gestion) sur des sujets thématiques (communication, accompagnement, ...) ;
- Les échanges avec les « financeurs » (notamment Région et Département) via la mise à disposition de relais vers ces subventions.

6 – Mise en œuvre et difficulté(s)

La mise en œuvre du programme LEADER sur le GAL Cœur Entre-deux-Mers a rencontré des difficultés lors de sa 1^{ère} année de lancement par :

- L'absence de service instructeur depuis l'été 2016 du fait du désengagement des services de la DDTM de ce rôle et de son non remplacement par l'Autorité de Gestion ;
- L'absence de réponses et d'engagement à certaines interrogations réglementaires (Régimes Aide Etat, ...) et sur le fonctionnement LEADER de la part de l'Autorité de Gestion.

Ces 2 principales difficultés suffisent à expliquer les retards pris dans la programmation et l'engagement du programme notamment d'un point de vue financier.

7 – Retour d'expériences et résultats

La stratégie répond à priori aux attentes du territoire de par la prise de contact de nombreux porteurs de projets sur quasiment l'ensemble des objectifs stratégiques et opérationnels du programme

La programmation financière quant à elle est restée inexistante en 2016 au regard des difficultés citées ci-dessus.

8 – Perspectives

Les chantiers à ouvrir du GAL pour 2017 seront :

- Lancer le plan d'évaluation du programme (Bilan + 1 an, indicateurs de résultats, ...) ;
- Continuer la communication (réunions publiques, ...) ;
- Etre vigilant à l'évolution territoriale (loi NOTRE et réforme des périmètres et compétences collectivités locales) pour éventuellement modifier le périmètre et la stratégie LEADER à la marge.

1.2 Bilan qualitatif global : par fiche-action

Orientation stratégique 1 :			
Développer une économie de proximité reposant sur les identités du CE2M			
FA 1.1. : Elaborer des stratégies économiques locales basées sur les ressources territoriales			
Domaine prioritaire de la fiche action :	6B		
Domaine secondaire :	/		
1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action			
Il faut permettre aux acteurs locaux, d'identifier eux-mêmes, de mettre en place et d'animer des stratégies locales de développement économique basées sur la valorisation des ressources territoriales. Pour cela, la définition de ressource territoriale propre, la mise en réseau d'acteurs sur un projet horizontal (approche transversale) ou vertical (approche filière) et le développement d'une approche « pédagogique seront autant de facteurs de réussite.			
2 – Modalités financières			
Dotation de la FA	40 000,00€	Opérations programmées	0
Opérations en cours de montage	0	Montants programmés	0€
Opérations envisagées	1	Montants payés	0€
3 – Animation de la Fiche-Action			
Cette fiche n'a pas fait l'objet d'animation spécifique. Elle a cependant été discuté lors de rencontres / échanges dont le but était de présenter l'ensemble de la stratégie LEADER.			
4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité)			
Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat	
Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers (Monségur)	Etude de positionnement et de faisabilité pour la mise en tourisme du village de La Sauve	Envisagé Avis de sélection - ajourné	
Ratio Programmation/contact porteur de projet	/		
5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)			
Indicateurs de suivi		Indicateurs spécifiques	
- Nombre d'emplois créés : 0 - Population couverte : 0		- Nombre total de projets : 0 - Montant de fonds publics mobilisés : 0 - Nombre d'entités-de partenaires mis en réseaux : 0 - Nombre de ressources territoriales valorisées : 0	
6 – Mise en œuvre et facilité(s)			
Néant			
7 – Mise en œuvre et difficulté(s)			
Néant			
8 – Retour d'expériences			
Néant			
9 – Perspectives			
Néant			

Orientation stratégique 1 :

Développer une économie de proximité reposant sur les identités du CE2M

FA 1.2. : Agir sur le foncier économique pour permettre l'installation et la transmission d'activités

Domaine prioritaire de la fiche action : 6B

Domaine secondaire : /

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

La gestion et l'aménagement du « foncier » sont primordiaux et apparaissent comme un trait d'union entre les activités économiques s'y rapportant. Il est donc nécessaire d'agir efficacement sur la valorisation du **foncier et de l'immobilier d'entreprise** et sur la **protection et la mise en production des surfaces agricoles**.

Travailler sur et dynamiser les « espaces économiques » (foncier agricole et économique, immobilier d'entreprise, ...) permettra donc de revitaliser des villages (requalification de l'immobilier d'entreprise vacant dans les centres bourgs) et de renforcer l'attractivité économique du territoire (développement d'emploi et d'activités) tout en améliorant les conditions liées à l'installation et à la transmission d'activités.

2 – Modalités financières

Dotation de la FA	70 000,00€	Opérations programmées	0
Opérations en cours de montage	2	Montants programmés	0€
Opérations envisagées	0	Montants payés	0€

3 – Animation de la Fiche-Action

Cette fiche n'a pas fait l'objet d'animation spécifique. Elle a cependant été discuté lors de rencontres / échanges dont le but était de présenter l'ensemble de la stratégie LEADER.

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
Mairie de Targon	Aménagement d'une zone agricole	En cours de montage Avis de sélection - favorable
Mairie de Loupiac	Etude de faisabilité d'une « Régie Agricole »	En cours de montage Avis de sélection - favorable

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'emplois créés : 0- Population couverte : 0	<ul style="list-style-type: none">- Nombre total de projets : 0- Montant de fonds publics mobilisés : 0- Nombre d'entités-de partenaires mis en réseaux- Surface agricole étudiée en vue d'une exploitation économique : 0- Surface immobilière étudiée en vue d'une requalification économique : 0

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Néant

8 – Retour d'expériences

Néant

9 – Perspectives

Néant

Orientation stratégique 1 :

Développer une économie de proximité reposant sur les identités du CE2M

FA 1.3. : Diversifier l'économie agricole, viticole et agroalimentaire pour consolider les revenus

Domaine prioritaire de la fiche action : **6B**

Domaine secondaire : /

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

Aujourd'hui, face aux changements de modes de consommation (circuits-cours, ...) et aux crises qui touchent ce secteur (climatique, économique, ...), il est indispensable de mettre en place de nouvelles activités ou de nouveaux débouchés afin de pérenniser les revenus et de maintenir ce volet de l'économie locale.

Cet objectif opérationnel permettra donc de travailler sur la transformation artisanale des produits agro-alimentaires, de créer de nouveaux débouchés de proximité (vente directe, circuit-court) et d'innover en créant de nouvelles activités pour découvrir les métiers et savoir-faire agricoles (accueil à la ferme, pédagogie).

2 – Modalités financières

Dotation de la FA	90 000,00€	Opérations programmées	0
Opérations en cours de montage	3	Montants programmés	0€
Opérations envisagées	3	Montants payés	0€

3 – Animation de la Fiche-Action

Cette fiche n'a pas fait l'objet d'animation spécifique. Elle a cependant été discuté lors de rencontres / échanges dont le but était de présenter l'ensemble de la stratégie LEADER.

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
EARL Les Jardins du BIONHEUR (Targon)	Mise en place de la vente directe	En cours de montage Avis de sélection - favorable
EURL Conserverie de la Tour (Cadillac)	Création d'une conserverie artisanale	En cours de montage Avis de sélection - favorable
SCEA L'eau à la Bouche (Le Pout)	Vente directe en maraichage et Aquaponie	En cours de montage Avis de sélection - favorable

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'emplois créés : 0- Population couverte : 0	<ul style="list-style-type: none">- Nombre total de projets : 0- Montant de fonds publics mobilisés : 0- Nombre d'entités-de partenaires mis en réseaux : 0- Nombre de produits agro-alimentaires concernés : 0- Nombre de débouchés créés : 0- Nombre d'activités de diversification créées : 0

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Néant

8 – Retour d'expériences

Néant

9 – Perspectives

Néant

**Orientation stratégique 2 :
Mettre en tourisme le CE2M**

FA 2.1. : Accueillir, commercialiser et promouvoir le CE2M et ses activités

Domaine prioritaire de la fiche action :	6B
Domaine secondaire :	/

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

L'accueil, la commercialisation et la promotion des activités du Cœur Entre-deux-Mers sont des compétences essentielles pour les acteurs de l'accueil et les prestataires touristiques afin de développer et pérenniser l'attractivité et la lisibilité touristique du territoire.

Les acteurs du Cœur devront donc trouver leur place afin :

- de renforcer les outils d'accueils (« dans et hors les murs » des offices de tourisme) et de commercialisation (préparation et suivi de séjours) ;
- d'étendre l'organisation et l'accueil touristique notamment sur les territoires non couverts par un Office.

2 – Modalités financières

Dotations de la FA	50 000,00€	Opérations programmées	0
Opérations en cours de montage	0	Montants programmés	0€
Opérations envisagées	1	Montants payés	0€

3 – Animation de la Fiche-Action

Sur ce sujet, l'équipe technique LEADER du GAL travaille avec les Offices de Tourisme locaux (Créonnais, Cadillacais-Langoirannais et Targonnois) et avec l'OTEM dans le cadre du travail sur la structuration touristique du territoire.

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité)

Néant

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
Néant		

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
- Nombre d'emplois créés : 0 - Population couverte : 0	- Nombre total de projets : 0 - Montant de fonds publics mobilisés : 0 - Nombre de nouveaux outils touristiques créés : 0 - Nombre de communes couvertes par la structuration touristique du territoire : 0

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Néant

8 – Retour d'expériences

Néant

9 – Perspectives

Néant

**Orientation stratégique 2 :
Mettre en tourisme le CE2M**

FA 2.2. : Créer et améliorer l'hébergement touristique pour faire séjourner les visiteurs

Domaine prioritaire de la fiche action : 6B

Domaine secondaire : /

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

Le territoire du Cœur Entre-deux-Mers possède un tissu diversifié d'hébergements touristiques qui présente quelques lacunes sur certains types tout en ayant certains freins à son développement (tourisme saisonnier, forte présence d'excursionnistes, ...).

Les objectifs seront donc de créer et qualifier des hébergements touristiques manquants sur le Cœur Entre-deux-Mers (plein-air, insolite et accueil de groupes dont entre autres le tourisme et séminaire d'affaires, ...) et d'accompagner les hébergements existants à s'améliorer en se qualifiant-thématisant, en proposant une nouvelle offre de services (table d'hôtes, local entretien des vélos, activités de bien-être, activités de pleine-nature, ...) et en diminuant leur impact environnemental.

Ces actions permettront donc d'étendre et d'améliorer le séjour des touristes et ainsi d'augmenter les retombées économiques locales (augmentation des durées de séjours, développer les ailes de saisons, ...).

2 – Modalités financières

Dotations de la FA	100 000,00€	Opérations programmées	0
Opérations en cours de montage	1	Montants programmés	0€
Opérations envisagées	6	Montants payés	0€

3 – Animation de la Fiche-Action

Sur ce sujet, l'équipe technique LEADER du GAL travaille avec les Offices de Tourisme locaux et avec l'OTEM dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projets et d'activités.

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
SARL Sololine – viticulteurs (Sainte-Eulalie)	Création d'un gîte de groupe haut de gamme	En cours de montage Avis de sélection - favorable

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
- Nombre d'emplois créés : 0 - Population couverte : 0	- Nombre total de projets : 0 - Montant de fonds publics mobilisés : 0 - Nombre d'entités-de partenaires mis en réseaux : 0 - Nombre de lits touristiques créés : 0 - Nombre de lits touristiques améliorés : 0 - Nombre d'activités touristiques créées : 0

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Néant

8 – Retour d'expériences

Néant

9 – Perspectives

Néant

**Orientation stratégique 2 :
Mettre en tourisme le CE2M**

FA 2.3. : Créer des produits touristiques sur les « Patrimoines » pour capter, maintenir et fidéliser les clientèles

Domaine prioritaire de la fiche action : 6B

Domaine secondaire : /

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

La découverte des Patrimoines est le premier motif de demande des touristes sur le territoire. L'offre touristique du territoire se doit d'être construite pour répondre à cette demande de manière qualitative et quantitative.

Ainsi, le développement touristique de l'itinérance douce et fluviale (sentiers, équipements, ...) agira comme un lien afin de découvrir les particularités patrimoniales. Ces circuits et cheminements doux devront également être reliés et complétés par la création de services et d'activités économiques, de découvertes, de repos afin de « faire rayonner-sortir » sur le territoire les usagers.

De plus, la découverte des patrimoines bâtis et des savoir-faire locaux (artisanat, agriculture et viticulture), véritables patrimoines immatériels, devra mettre le touriste en situation de « vivre une expérience » via des espaces muséographiques, sorties guidées, circuits et la présence d'œuvres d'art temporaires ou permanentes.

2 – Modalités financières

Dotation de la FA	260 000,00€	Opérations programmées	0
Opérations en cours de montage	3	Montants programmés	0€
Opérations envisagées	6	Montants payés	0€

3 – Animation de la Fiche-Action

Sur ce sujet, l'équipe technique LEADER du GAL travaille avec les Offices de Tourisme locaux et avec l'OTEM dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projets et d'activités. De plus, la participation aux travaux du Département (schéma tourisme fluvial) et de la Maison des Vins a permis de faire connaître cet objectif.

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
Association Office de Tourisme du Créonnais	Balade sonore en parapluie géolocalisé	En cours de montage Avis de sélection - favorable
Mairie de Lignan de Bordeaux	Développement touristique du multiple rural de Lignan de Bordeaux	En cours de montage Avis de sélection - favorable
Association des viticulteurs des Côtes de Garonne (Cadillac)	Aménagements touristiques de la maison des vins de Cadillac - phase 2016	En cours de montage Avis de sélection - favorable

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'emplois créés : 0 - Population couverte : 0 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre total de projets : 0 - Montant de fonds publics mobilisés : 0 - Nombre d'entités-de partenaires mis en réseaux : 0 - Nombre de km d'itinérance touristique créés : 0 - Nombre d'activités touristiques créées : 0 - Nombre de savoir-faire valorisés : 0

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Néant

8 – Retour d'expériences

Néant

9 – Perspectives

Néant

Orientation stratégique 3 :
Accompagner les synergies afin de développer l'économie collaborative
FA 3.1. : Mutualiser les ressources et les outils permettant de créer des activités économiques

Domaine prioritaire de la fiche action :	6B
Domaine secondaire :	/

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

La mutualisation, déjà à l'œuvre dans certaines filières (écoles de musique, ...) ou chez certains acteurs (clubs d'entreprises, ...) du Cœur Entre-deux-Mers, doit être favorisée et accompagnée afin notamment :

- de soutenir des opérations ou services collectifs (groupement d'achat à finalité économique et/ou écoresponsable, groupements d'employeurs, actions collectives pour promouvoir-soutenir le commerce et l'artisanat local, ...);
- de structurer des espaces économiques partagés (pépinières et hôtels d'entreprises, télétravail-coworking, ateliers et boutiques collectives, accessibilité et requalification environnementale des zones d'activités).

2 – Modalités financières

Dotation de la FA	240 000,00€	Opérations programmées	0
Opérations en cours de montage	2	Montants programmés	0€
Opérations envisagées	2	Montants payés	0€

3 – Animation de la Fiche-Action

Sur ce sujet, l'équipe technique du GAL a participé à des rencontres thématiques (CapSolidaire, Club des entrepreneurs ESS du MOUVES) et a rencontré les relais des chambres consulaires (CCI, CMA, CRESS).

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
Association La Source (Cadillac)	Espace partagé de travail "Tiers lieu" de Cadillac	En cours de montage Avis de sélection - favorable
PETR Cœur Entre-deux-Mers (Targon)	Acteurs de l'ESS du CE2M : en route vers une structuration	En cours de montage Avis de sélection - favorable

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
- Nombre d'emplois créés : 0	- Nombre total de projets : 0
- Population couverte : 0	- Montant de fonds publics mobilisés : 0
	- Nombre d'entités-de partenaires mis en réseaux : 0

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Néant

8 – Retour d'expériences

Néant

9 – Perspectives

Néant

**Orientation stratégique 3 :
Accompagner les synergies afin de développer l'économie collaborative**

**FA 3.2. : Soutenir de nouveaux services économiques soucieux de
responsabilité sociale**

Domaine prioritaire de la fiche action : 6B

Domaine secondaire : /

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

Sur le territoire du Cœur Entre-deux-Mers, le nouveau modèle économique Social et Solidaire trouve un terrain de développement adéquat reposant sur un fort tissu associatif, des citoyens prêts à s'engager, des entreprises majoritairement de petites tailles et des collectivités locales à l'écoute.

Ainsi, le développement de nouveaux services économiques tels que le financement participatif (citoyens, mécénats privés, ...), les volontés locales de développer les systèmes économiques coopératifs (développement des SCOP, des SCIC, ...) et la création d'équipements et d'activités en lien avec les principes de l'ESS seront autant de déclinaisons opérationnelles permettant de créer des systèmes économiques et sociaux responsables.

2 – Modalités financières

Dotation de la FA	150 000,00€	Opérations programmées	0
Opérations en cours de montage	0	Montants programmés	0€
Opérations envisagées	1	Montants payés	0€

3 – Animation de la Fiche-Action

Sur ce sujet, l'équipe technique du GAL a participé à des rencontres thématiques (CapSolidaire, club des entrepreneurs ESS du MOUVES) et a rencontré les relais des chambres consulaires (CCI, CMA, CRESS).

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité)

Néant

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
Néant		

Ratio Programmation/contact porteur de projet

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
- Nombre d'emplois créés : 0 - Population couverte : 0	- Nombre total de projets : 0 - Montant de fonds publics mobilisés, de fonds privés mobilisés : 0 - Nombre d'équipements permettant de développer : 0 - Nombre d'habitants du Pôle sensibilisés aux financements participatifs : 0 - Nombre de système coopératif accompagné : 0

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Néant

8 – Retour d'expériences

Néant

9 – Perspectives

Néant

**Orientation stratégique 3 :
Accompagner les synergies afin de développer l'économie collaborative**

FA 3.3. : Accompagner les jeunes vers l'insertion, l'emploi et l'entrepreneuriat

Domaine prioritaire de la fiche action :	6B
Domaine secondaire :	/

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

Les jeunes actifs sont le public le plus durement touché sur le territoire du Cœur Entre-deux-Mers par le chômage et la précarité économique. Il convient donc d'agir ensemble en associant avant tout les jeunes mais aussi les acteurs et structures qui les accompagnent (collectivités, Missions Locales, ...).

Pour favoriser l'emploi et l'insertion des jeunes, les domaines d'actions seront nombreux et concerneront notamment la participation des jeunes à des temps de rencontres avec des employeurs (salons, forums, ...), la création d'outils et d'équipements permettant d'accompagner les jeunes aux différentes étapes de la recherche d'un emploi et leur donnant envie d'entreprendre (opérations de sensibilisation-actions, ...).

2 – Modalités financières

Dotations de la FA	50 000,00€	Opérations programmées	0
Opérations en cours de montage	0	Montants programmés	0€
Opérations envisagées	0	Montants payés	0€

3 – Animation de la Fiche-Action

Sur ce sujet, l'équipe technique du GAL a rencontré les Missions Locales œuvrant sur le territoire (Hauts de Garonne ET des 2 Rives) et a participé à une rencontre du Département (FabrikEurope) présentant différents dispositifs d'inclusions des jeunes (Garantie Jeune sur FSE et IEJ-Initiative pour l'Emploi des jeunes).

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité)

Néant

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
Néant		

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'emplois créés : 0 - Population couverte : 0 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre total de projets : 0 - Montant de fonds publics mobilisés : 0 - Nombre de jeunes accompagnés : 0 - Nombre de « journées d'information » proposées aux jeunes (salons, formations-actions) : 0

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Néant

8 – Retour d'expériences

Néant

9 – Perspectives

Néant

**Orientation stratégique 4 :
Favoriser une économie basée sur le « réemploi »**

FA 4.1. Diminuer et réutilise les « déchets et objets devenus inutile »

Domaine prioritaire de la fiche action : 6B

Domaine secondaire : /

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

Tout d’abord, il faudra essayer de diminuer à la source la production de déchets en sensibilisant les usagers à la nécessité (écologique, sociale, économique, ...) d’éviter de produire des déchets ou en changeant leur mode de consommation (achat en vrac, ...) et de production (écoconception, ...).

Ensuite, développer des moyens de réutilisation (réparation, recyclage, transformation, ...) permettra de donner une seconde vie à ces biens et donc d’éviter, in fine, la production de déchets « terminaux ».

2 – Modalités financières

Dotation de la FA	70 000,00€	Opérations programmées	0
Opérations en cours de montage	1	Montants programmés	0€
Opérations envisagées	1	Montants payés	0€

3 – Animation de la Fiche-Action

Sur ce sujet, l’équipe technique du GAL s’est rapproché du Syndicat de Déchets – le SEMOCTOM – lauréat de l’appel à projet de l’ADEME Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage et qui est moteur tant en porteur qu’en accompagnement de projets locaux.

4 – Opérations accompagnées (jusqu’au Comité)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
Association Rizibizi (Salleboeuf)	Création d'une ressourcerie / recyclerie	En cours de montage Avis de sélection - favorable

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l’année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
- Nombres d’emplois créés : 0 - Population couverte : 0	- Nombre total de projets : 0 - Montant de fonds publics mobilisés : 0 - Nombre d’entités-de partenaires mis en réseaux : 0 - Nombre de personnes – acteurs sensibilisés : 0 - Nombre d’activités de réutilisation mise en place : 0

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Néant

8 – Retour d’expériences

Néant

9 – Perspectives

Néant

**Orientation stratégique 4 :
Favoriser une économie basée sur le « réemploi »**

FA 4.2. Préserver et valoriser la biomasse

Domaine prioritaire de la fiche action : **6B**

Domaine secondaire : /

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

L'entretien de la biomasse locale permet de conserver et préserver une richesse environnementale et paysagère de qualité. Pour cela, la valorisation de la biomasse (naturelle, déchets verts, déchets alimentaires, ...) en ressource énergétique permettra de développer de nouvelles activités économiques. Cette valorisation économique ne devra donc pas se faire au détriment de la préservation du milieu.

Enfin, l'introduction de nouvelles pratiques environnementales au sein des activités économiques permettra de rendre durable et d'améliorer les pratiques artisanales, commerciales, ...

2 – Modalités financières

Dotations de la FA	170 000,00€	Opérations programmées	0
Opérations en cours de montage	1	Montants programmés	0€
Opérations envisagées	0	Montants payés	0€

3 – Animation de la Fiche-Action

Sur ce sujet, l'équipe technique du GAL échange avec le SIPHEM (Syndicat Intercommunal sur l'Habitat et l'Energie) lauréat d'appels à projets Territoire à Energie Positive (TEPOS) et territoire pour la Croissance Verte (TEPCV) et qui est moteur tant en porteur qu'en accompagnement de projets locaux.

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
SEMOCTOM (Saint-Léon)	Etude pour la création d'une plateforme de compostage des déchets verts et biodéchets	En cours de montage Avis de sélection - favorable

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
- Nombre d'emplois créés : 0	- Nombre total de projets : 0
- Population couverte : 0	- Montant de fonds publics mobilisés : 0
	- Nombre d'entités-de partenaires mis en réseaux : 0
	- Nombre de ressources naturelles valorisées / préservées : 0

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Néant

8 – Retour d'expériences

Néant

9 – Perspectives

Néant

**Orientation stratégique 4 :
Favoriser une économie basée sur le « réemploi »**

FA 4.3. : Développer un modèle d'écoconstruction durable et responsable

Domaine prioritaire de la fiche action :	6B
Domaine secondaire :	/

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

L'écoconstruction, véritable filière transversale, permet à la fois d'agir sur la maîtrise énergétique mais aussi sur l'utilisation de matériaux durables. Ainsi, à la source, la production de « déchets » ou la perte d'efficacité s'en trouve diminuée.

Sur le Cœur Entre-deux-Mers, l'intégration à la fois paysagère (préservation faune et flore, ...), environnementale (bâtiment à énergie positive, ...) et sociale (accessibilité, ...) devront être également prises en compte afin de dynamiser l'écoconstruction sur des aspects durables et responsables.

Pour cela, il faudra donc sensibiliser les entrepreneurs aux nouvelles attentes et pratiques environnementales. Il faudra enfin accompagner et inciter les « usagers » à prendre en compte ces objectifs comme des éléments de départ pour toute réflexion à un projet de construction ou d'aménagements (mobilier urbain, voirie, ...).

2 – Modalités financières

Dotation de la FA	70 000,00€	Opérations programmées	0
Opérations en cours de montage	2	Montants programmés	0€
Opérations envisagées	0	Montants payés	0€

3 – Animation de la Fiche-Action

Sur ce sujet, l'équipe technique du GAL échange avec la chargée de mission urbanisme et habitat du PETR Cœur Entre-deux-mers et qui travaille sur ces notions d'écoconstruction dans ces différents projets accompagnés (« Quartier Campagnard », mobilier, ...)

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
PETR Cœur Entre-deux-Mers (Targon)	Stage Mobilier urbain	En cours de montage Avis de sélection - favorable
PETR Cœur Entre-deux-Mers (Targon)	La fabrique à bancs publics	En cours de montage Avis de sélection - favorable

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
- Nombre d'emplois créés : 0	- Nombre total de projets : 0
- Population couverte : 0	- Montant de fonds publics mobilisés : 0
	- + <i>Erreurs sur la fiche action de la convention</i>

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Néant

8 – Retour d'expériences

Néant

9 – Perspectives

Néant

Orientation stratégique 5 : Coopération Transnationale et Interterritoriale

FA 5. Coopérer pour mettre l'humain au cœur des activités économiques

Domaine prioritaire de la fiche action :	6B
Domaine secondaire :	/

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

Sur le Cœur Entre-deux-Mers la coopération apparaîtra comme une véritable plus-value pour le territoire. En effet elle devra apporter une nouvelle vision pour répondre aux 4 objectifs stratégiques de LEADER tout en mettant l'Homme et ses facettes (savoir-faire, activités, ...) au cœur d'activités économiques.

Enfin, elle devra permettre aux acteurs locaux :

- D'acquérir de nouvelles méthodes, de les partager et de s'ouvrir sur d'autres territoires ;
- De créer avec d'autres territoires et acteurs des actions partagées et communes ;
- D'innover et d'expérimenter dans leurs actions.

2 – Modalités financières

Dotations de la FA	80 000,00€	Opérations programmées	0
Opérations en cours de montage	1	Montants programmés	0€
Opérations envisagées	0	Montants payés	0€

3 – Animation de la Fiche-Action

Néant

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
Association Comité de jumelage de Saint-Caprais-de-Bordeaux (ASCJ)	Idee au projet : vers une coopération au développement économique	En cours de montage Avis de sélection - favorable

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
- Nombre d'emplois créés : 0	- Nombre de projets soutenus par LEADER : 0
- Population couverte : 0	- Nombre de réunions avec les acteurs locaux : 0
	- Nombre d'offres de coopération émises : 0
	- Nombre d'acteurs mis en réseau et travaillant ensemble : 0
	- Nombre d'actions mises en place : 0
	- Nombre d'acteurs sensibilisés à la coopération : 0

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

-Contacter des GAL à l'étranger (base de données obsolète, programme non démarré) – GAL en Italie par ex

8 – Retour d'expériences

L'année 2016 a permis à l'animateur LEADER de participer à une 1^{ère} rencontre de travail (3 jours – septembre 2016) avec le GAL OESTE au Portugal dans le cadre du dispositif « de l'idée au projet » (Jumelage France – Portugal – Italie).

D'autres temps de travail sont à venir en 2017 pour consolider cette initiative et aboutir à des actions.

9 – Perspectives

Sur cette fiche il est envisagé de :

- Continuer l'accompagnement du projet de Jumelage de Saint-Caprais ;
- Réunir les comités de jumelage du CE2M pour échanger et envisager des possibilités ;
- Faire réunir les acteurs locaux autour d'une thématique potentielle pour aboutir à une offre de coopération ;
- Développer les échanges avec les territoires voisins sur des thématiques partagées

Orientation stratégique 6 : Fonctionnement

FA 6. Animation du GAL Cœur Entre-deux-Mers

Domaine prioritaire de la fiche action : 6B

Domaine secondaire : /

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

La qualité et la réussite de la mise en œuvre du programme LEADER 2014-2020 sur le territoire du GAL Cœur Entre-deux-Mers passeront nécessairement par la mise en place de moyens techniques permanents (humains et matériels) et d'une gouvernance adaptée (gestion de l'enveloppe, sélection des opérations, ...).

De plus, la communication et l'évaluation du programme seront autant de moments forts pour améliorer et faire connaître le programme tout comme la place de l'Europe en territoire rural.

2 – Modalités financières

Dotation de la FA	360 000,00€	Opérations programmées	0
Opérations en cours de montage	3	Montants programmés	0€
Opérations envisagées	0	Montants payés	0€

3 – Animation de la Fiche-Action

L'animation de la fiche se fait avec la ressource interne du PETR notamment sur les postes particuliers de la communication et de l'évaluation. De plus, l'ensemble des opérations et temps sont réfléchis avec le président du GAL et du PETR pour être ensuite présenté pour avis en comité LEADER et au comité syndical.

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
PETR Cœur Entre-deux-Mers (Targon)	Animation GAL 2015	En cours de montage - favorable
PETR Cœur Entre-deux-Mers (Targon)	Animation GAL 2016	En cours de montage - favorable
PETR Cœur Entre-deux-Mers (Targon)	Animation GAL 2017	En cours de montage - favorable

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi : Nombres d'emplois créés : 0 Population couverte : 0

Indicateurs spécifiques :

	Indicateurs de résultats	Indicateurs d'impacts
Animation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets émergés • Nombre de projets soutenus • Rythme de programmation et de paiement • Nombre de comités et réunions techniques • Participation aux réunions de partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sujets abordés lors des Comités • Participation des membres et respect de la règle du double-quorum • Diffusion de LEADER et impact des projets sur l'ensemble du territoire du Pôle
Suivi Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rapports annuels d'activités • Nombre de rapports d'évaluation • Nombre d'acteurs concertés 	<ul style="list-style-type: none"> • Préconisations mises en œuvre • Projet suivi par un membre du GAL
Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'outils de communication créés • Nombre d'usagers – de consultation • Nombres de personnes ressources sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets émergés grâce aux outils de com • Visibilité du programme sur le territoire • Nombres de réseaux – partenariats créés

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Pas de service instructeur en appui aux interrogations sur les projets

8 – Retour d'expériences

L'année 2016 a permis la réalisation des premiers outils de communication (les fiches actions simplifiées / la vidéo explicative, le KAKEMONO général sur LEADER)

9 – Perspectives

En 2017 le prochain chantier concernera l'évaluation (validation du plan d'évaluation, Bilan + 1 an, ...)

2 Capitalisation : les opérations exemplaires

La capitalisation des projets se fera sur la base des dossiers dont la subvention LEADER sera soldée dans l'année du rapport d'activité. Elle concernera donc des projets terminés et ayant obtenu le financement LEADER.

Pour l'année 2016, au regard de l'absence de programmation (et donc de paiement) la capitalisation n'est pas possible. Ci-dessous, un exemple de fiche de capitalisation.

GAL Cœur Entre-deux-Mers			
OS n°XXX			
F.A. n°XXX			
Intitulé de l'opération			Projet structurant <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Porteur de projet		Mail	
Thématiques		Tel	
1 – Contexte de mise en œuvre			
<ul style="list-style-type: none"> • Constat • Besoin sur le territoire • Solution : établissement d'un projet 			
2 – Objectifs			
3 – Description de l'opération			
		Photo	
		Photo	
		Coût du projet :	
		Leader	
		Cofinancement public	
		Cofinancement privé	
		Autofinancement	
		Total	
4 – Mise en œuvre et résultats			
5 – Retour d'expérience			
6 – Spécificité Leader			
Effet levier			
Partenariat public/privé			
Caractère innovant/transférabilité ...			

3 Evolution de la stratégie LEADER

3.1 Evolution de la convention et des annexes

2016 : Pas de modification proposée en comité LEADER.

Modification des documents de mise en œuvre	
Type du document	Nature de la modification
Néant	Néant

3.2 Evolution de la maquette financière

2016 : Pas de modification proposée en comité LEADER.

	TO	Maquette Initiale	Maquette en cours
TOTAL GENERAL		1 800 000,00 €	1 440 000,00 €
Orientation Stratégique 1	19.2	200 000,00 €	200 000,00 €
Fiche action 1.1	19.2	40 000,00 €	40 000,00 €
Fiche action 1.2	19.2	70 000,00 €	70 000,00 €
Fiche action 1.3	19.2	90 000,00 €	90 000,00 €
Orientation stratégique 2	19.2	410 000,00 €	410 000,00 €
Fiche action 2.1	19.2	50 000,00 €	50 000,00 €
Fiche action 2.2	19.2	100 000,00 €	100 000,00 €
Fiche action 2.3	19.2	260 000,00 €	260 000,00 €
Orientation stratégique 3	19.2	440 000,00 €	440 000,00 €
Fiche action 3.1	19.2	240 000,00 €	240 000,00 €
Fiche action 3.2	19.2	150 000,00 €	150 000,00 €
Fiche action 3.3	19.2	50 000,00 €	50 000,00 €
Orientation stratégique 4	19.2	310 000,00 €	310 000,00 €
Fiche action 4.1	19.2	70 000,00 €	70 000,00 €
Fiche action 4.2	19.2	170 000,00 €	170 000,00 €
Fiche action 4.3	19.2	70 000,00 €	70 000,00 €
Orientation stratégique 5 - COOPERATION	19.3	80 000,00 €	80 000,00 €
Fiche action 5 - Coopérer	19.3	80 000,00 €	80 000,00 €
Orientation stratégique 6 - FONCTIONNEMENT	19.4	360 000,00 €	360 000,00 €
Fiche action 6 - Animation	19.4	360 000,00 €	360 000,00 €

4 Bilan quantitatif

4.1 Bilan par comité de programmation

→ Uniquement les principaux résultats et les points induisant une décision à l'ordre du jour

→ 5 réunions en 2016 avec les avis de sélection et choix de mise en œuvre suivant :

4.1.1 Comité de programmation n°1 – 18 janvier 2016

- Election du Président et Vice-Président
- Coopération : présentation et choix de thématiques de travail (non fait en 2016 par manque de temps)
- Appel à projets/idées équipements structurants : retour sur sa rédaction suite à un groupe de travail
- Validation des outils de communication (vidéo et fiches simplifiées)

4.1.2 Comité de programmation n°2 – 23 mai 2016

Sélection							
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feeder	Montant total éligible	Sélection O/N
/	19.2	1.3	EARL les Jardins du Bionheur	Mise en place de la vente directe	/	/	O
/	19.2	2.3	Association des viticulteurs des Côtes de Garonne	Aménagements touristiques de la Maison des Vins – phase 2016	/	/	O
/	19.2	2.3	Association Office de Tourisme du Créonnais	Balade sonore en parapluie géolocalisé	/	/	O
/	19.2	4.3	PETR Cœur Entre-deux-Mers	Construction de mobilier urbain en bois local	/	/	O

- Rappel sur les principes de sélection avant analyse des premiers projets
- Diffusion de la vidéo

4.1.3 Comité de programmation n°3 – 28 juin 2016

Sélection							
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feeder	Montant total éligible	Sélection O/N
/	19.2	1.3	EURL Conserverie de la Tour	Création d'une conserverie artisanale	/	/	O
/	19.2	3.1	Association La Source	Espace partagée de travail « Tiers Lieu de Cadillac »	/	/	O
/	19.2	1.2	Mairie de Targon	Aménagement d'une zone agricole	/	/	O
/	19.2	4.2	SEMOCTOM	Etude pour la création d'une plateforme de compostage des déchets verts et biodéchets	/	/	O

4.1.4 Comité de programmation n°4 – 27 septembre 2016

Sélection							
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feader	Montant total éligible	Sélection O/N
/	19.3	5	Association Sportive et Culturelle des Jumelages de St-Caprais (ASCJ)	De l'idée au projet – vers une coopération de développement économique.	/	/	Ajourné
/	19.2	1.3	SCEA L'Eau à la Bouche	Vente directe et maraichage en Aquaponie.	/	/	O
/	19.2	4.3	PETR Cœur Entre-deux-Mers	La fabrique à bancs publics.	/	/	O
/	19.2	1.1	Office de Tourisme Entre-deux-Mers (OTEM)	Etude de positionnement et de faisabilité pour la mise en tourisme du village de La Sauve.	/	/	Ajourné
/	19.2	3.1	PETR Cœur Entre-deux-Mers	Appui technique à la structuration des Acteurs de l'ESS du CE2M.	/	/	O

- Validation d'une règle sur les conflits d'intérêts
- Relecture de la 1^{ère} version du règlement intérieur

4.1.5 Comité de programmation n°5 – 12 décembre 2016

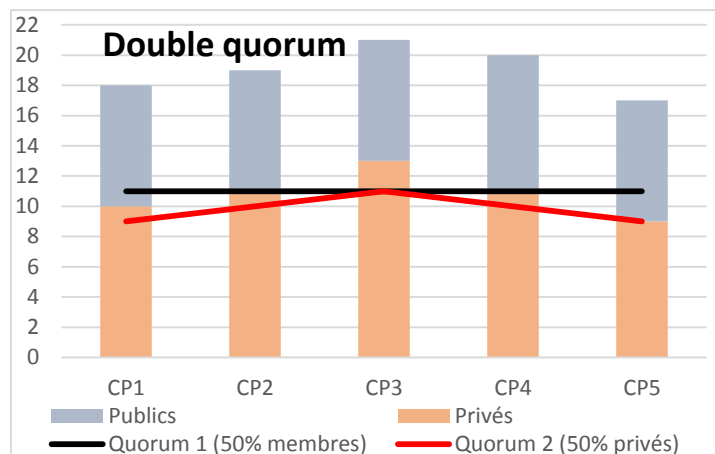
Sélection							
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feader	Montant total éligible	Sélection O/N
/	19.3	5	Association Sportive et Culturelle des Jumelages (ASCJ) de St Caprais	Idée au projet : vers une coopération de développement économique	/	/	O
/	19.2	2.2	SARL Sololine	Création d'un gîte de groupe haut de gamme	/	/	O
/	19.4	6	PETR Cœur Entre-deux-Mers	Animation LEADER 2017	/	/	O
/	19.2	4.1	Association RIZIBIZI	Création d'une ressourcerie / recyclerie	/	/	O
/	19.2	2.3	Mairie de Lignan de Bordeaux	Développement touristique d'un multiple rural	/	/	O
/	19.2	1.2	Mairie de Loupiac	Etude de faisabilité d'une régie agricole	/	/	O

- Présentation de 2 nouvelles grilles de sélection sur les opérations COOPERATION « idée au projet » et Etudes stratégiques – faisabilité et développement
-

4.2 La mobilisation des membres du comité de programmation

La mobilisation des membres du comité a permis de valider à chaque comité la règle du double Quorum aussi bien en début que tout au long de la séance du comité permettant ainsi de palier aux éventuelles exclusions temporaires ou départs anticipés de certains membres.

Le graphique ci-joint résume la situation de la participation et permet de vérifier le respect du double quorum.



Rappel définition : Quorum 1 = 50% des membres soit 11 binômes
Quorum 2 = 50% de membres privés parmi les membres présents

4.3 Bilan annuel de programmation

	TO	Maquette en cours	Nombre de dossiers prog.	Montant leader prog./engagé	% Montant prog.
TOTAL GENERAL		1 800 000,00 €	0	0,00 €	0,00%
Orientation Stratégique 1	19.2	200 000,00 €	0	0,00 €	0,00%
Fiche action 1.1	19.2	40 000,00 €		0,00 €	0,00%
Fiche action 1.2	19.2	70 000,00 €		0,00 €	0,00%
Fiche action 1.3	19.2	90 000,00 €		0,00 €	0,00%
Orientation stratégique 2	19.2	410 000,00 €	0	0,00 €	0,00%
Fiche action 2.1	19.2	50 000,00 €		0,00 €	0,00%
Fiche action 2.2	19.2	100 000,00 €		0,00 €	0,00%
Fiche action 2.3	19.2	260 000,00 €		0,00 €	0,00%
Orientation stratégique 3	19.2	440 000,00 €	0	0,00 €	0,00%
Fiche action 3.1	19.2	240 000,00 €		0,00 €	0,00%
Fiche action 3.2	19.2	150 000,00 €		0,00 €	0,00%
Fiche action 3.3	19.2	50 000,00 €		0,00 €	0,00%
Orientation stratégique 4	19.2	310 000,00 €	0	0,00 €	0,00%
Fiche action 4.1	19.2	70 000,00 €		0,00 €	0,00%
Fiche action 4.2	19.2	170 000,00 €		0,00 €	0,00%
Fiche action 4.3	19.2	70 000,00 €		0,00 €	0,00%
Orientation stratégique 5 - COOPERATION	19.3	80 000,00 €	0	0,00 €	0,00%
Fiche action 5 - Coopérer	19.3	80 000,00 €		0,00 €	0,00%
Orientation stratégique 6 - FONCTIONNEMENT	19.4	360 000,00 €	0	0,00 €	0,00%
Fiche action 6 - Animation	19.4	360 000,00 €		0,00 €	0,00%

4.4 Statistiques

Néant

5 Evolution

Néant

Conclusion

Le démarrage du programme LEADER en 2016 pour le GAL Cœur Entre-deux-Mers présente des aspects à la fois positifs ...

- Nombreux contacts de porteurs de projets
- Préparation des outils de communication et d'évaluation
- Avis de sélection sur environ une 15aine d'opérations
- Bonne participation des membres du GAL et appropriation de la stratégie et des modalités de sélection

... MAIS ...

... a souffert (et souffre encore début 2017) du manque d'accompagnement sur les questions réglementaires et administratives par :

- Un manque de service instructeur pour commencer à analyser les dossiers
- Un manque de formation de l'équipe technique sur certains focus réglementaires indispensables à la bonne analyse et au montage de dossiers
- L'absence de l'outil de gestion OSIRIS indispensable à l'enregistrement – suivi des dossiers

Ainsi, au regard des retards (au moins 2 ans) avant le démarrage financier de cette génération (programmation des opérations puis mise en paiement), l'enjeu pour 2017 sera de trouver des solutions avec l'Autorité de Gestion pour éviter une perte de motivation des membres du GAL, une diminution des motivation chez les porteurs de projet et plus largement éviter de rejeter la faute et la mauvaise image sur l'Europe.

Annexes

1. Articles de presse

2. Comptes rendu des Comités de programmation
